



CERTIFICATION

AIO certifie que l'entreprise :

SUBMAR

Leo BAEKELANDLAAN 1
8400 OOSTENDE
BELGIUM

a été auditée et jugée conforme aux exigences du programme de certification d'AIO « PRO-CERT – ProgCertEntHyp » dans sa version en vigueur, comprenant les exigences de l'Arrêté du 29 Septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares.

Le champ d'application est le suivant :

Travaux Hyperbares mention A

Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences du texte ci-dessus,
ce certificat est valable du **28 mars 2026** au **27 mars 2030**

Certificat n° **FR2026452_1**

Date d'émission : 12 février 2026
Didier ANSEL – Directeur Général



CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES



Accréditation
N°5-0604
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr

Un certificat peut être retiré ou suspendu au cours du cycle de 4 ans. Vérifiez la validité à l'instant « t » en scannant le QR code.

contact@aiocertification.com

Adresse de l'organisme certificateur : 27, rue Maurice Flandin, 69003 Lyon - FRANCE